

Dossier traité par : Daniel Rohrer, 078 739 88 20 daniel.rohrer@cara.ch Office fédéral de la justice M. Rolf Rauschenbach Bundesrain 20 3003 Berne

Prise de position sur l'avant-projet de Loi fédérale sur l'identité électronique et autres moyens de preuve électroniques

Monsieur,

Nous avons pris connaissance avec intérêt de l'avant-projet de Loi fédérale sur l'identité électronique et autres moyens de preuve électroniques (LeID). Nous vous faisons parvenir ci-après nos commentaires.

- En tant que communauté au sens de la LDEP constituée et financée par des cantons, CARA soutient l'implication directe de la Confédération pour l'identité électronique. Nous pensons en effet qu'elle seule dispose de la légitimité suffisante et peut fournir les garanties nécessaires à l'établissement d'une identité électronique sure et largement diffusée.
- Avec l'utilisation du dossier électronique du patient (DEP), des dizaines de milliers de citoyennes et de citoyens auront déjà une identité certifiée selon la LDEP. Le processus d'obtention, pour des raisons de sécurité, est complexe. Il est donc impératif que ces citoyens puissent conserver leur identité lors de l'arrivée de la nouvelle eID et ne doivent pas passer par une nouvelle procédure de vérification.
- De notre expérience dans le cadre du DEP, nous constatons tous les jours le besoin important en termes d'assistance aux utilisatrices et utilisateurs, en particulier en ce qui concerne l'obtention et l'usage d'une identité électronique. Il est donc capital que la Confédération fournisse un service d'assistance doté des ressources suffisante et facilement joignable. Il s'agira de disposer d'un véritable centre d'appel qui puisse accompagner et dépanner les utilisateurs.
- Il sera très utile de prévoir la possibilité de « porter » l'identité électronique d'une personne mineure ou sous curatelle. Un parent pourra ainsi « porter » l'identité de son enfant comme il porte actuellement sa carte d'identité physique.

Nous vous remercions de votre attention et restons, Monsieur, à votre disposition pour toute question ou pour une rencontre afin de vous faire bénéficier de notre expérience en matière d'utilisation des identités électroniques par le public du dossier électronique du patient.

Patrice Hof, secrétaire général